



Communiqué de presse

03.01.2008

Centrale nationale d'alarme: nombre d'événements légèrement à la hausse

Au cours de l'année écoulée, la Centrale nationale d'alarme (CENAL) a enregistré 344 avis d'événement au total, contre 317 en 2006. Le rapport entre le nombre d'événements signalés depuis l'étranger (environ trois quarts) et le total d'avis provenant de la Suisse (un quart) est demeuré inchangé.

Le gros des annonces de l'étranger, soit 146, concernaient des centrales nucléaires. La CENAL a notamment suivi avec attention l'évolution de la situation dans les alentours de la centrale atomique de Kashiwazaki Kariwa au Japon, après l'annonce initiale, le 16 juillet 2007, à 04h25, d'un séisme d'une magnitude de 6,6 survenu dans le Nord-Est du pays. D'autres annonces faisant état d'une mise hors service automatique de centrales situées dans la région touchée se sont succédées en quelques minutes. La CENAL était aussi informée du début d'un incendie dans l'enceinte de la centrale de Kashiwazaki Kariwa. Heureusement, il a rapidement été clair que cet événement n'a eu qu'un faible effet radiologique sur l'environnement et la population. La CENAL s'est tenu au courant pendant plusieurs jours de l'évolution de la situation au gré des dommages révélés à la suite du tremblement de terre.

39 avis au total portaient sur des cas de tentative de contrebande de substances radioactives ainsi que sur la découverte ou la perte de sources radioactives. Dans plusieurs cas, on avait aussi essayé de vendre au prix fort des matières radioactives. Dans ce contexte, trois personnes détenant près d'un kilo d'uranium ont été mises en arrestation en novembre à la frontière slovaco-hongroise.

En 2007 également, le plus grand nombre des événements signalés en Suisse étaient des intempéries (29) et des tremblements de terre (19). Comme l'année d'avant, le mois d'août a été marqué par des intempéries. Le 7 août, MétéoSuisse déclarait le degré d'alerte maximal (3) en raison de la menace de fortes précipitations. Vers minuit, la CENAL entrait en action dans sa fonction de centre national d'annonce et de suivi de la situation (CASS). Ce mandat d'exploiter officiellement un tel centre à l'échelon de la Confédération n'a été confié à la CENAL que durant l'été passé à la suite des expériences acquises lors des inondations de 2005 (rapport OWARNA).

La CENAL en bref

Organe de la Confédération spécialisé dans les événements extraordinaires, la CENAL est desservie 365 jours par année et en mesure d'intervenir dans l'heure qui suit un événement. Elle constitue une division de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP).

Ses tâches englobent la gestion des événements suivants: augmentation de la radioactivité, accidents chimiques de grande ampleur, rupture et débordement d'ouvrages d'accumulation, de même qu'événements naturels majeurs. Il lui incombe en outre de prendre des mesures immédiates pour protéger la population dans le domaine de la radioactivité. Lors d'un événement, la CENAL est le point de contact numéro officiel pour les cantons dans toutes les questions en rapport avec la protection de la population. Depuis 2005, la CENAL assume

Communiqué de presse • Centrale nationale d'alarme: nombre d'événements légèrement à la hausse

en fait déjà la fonction de centre fédéral d'annonce et de suivi de la situation. Les mesures de développement nécessaires qui sont prévues à cet effet devraient être réalisées d'ici à la fin 2008.

Pour info: Cindy Seiler, Information NAZ
 044 256 95 36
 <http://www.naz.ch>